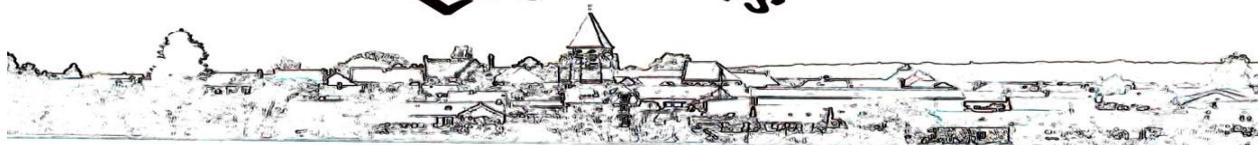


Flash Info

Octobre 2020

Léglantiers



mon village

Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

Dans ces conditions très particulières, votre équipe municipale commence à mettre en place son programme. Les travaux annoncés dans le dernier flash sont validés. L'Etat d'urgence sanitaire est reconduit dans notre pays. De nouvelles mesures sanitaires sont en vigueur pour notre département depuis ce samedi 17 octobre. Vous trouverez ci-joint les dernières informations dont nous disposons. Bonne lecture...

Votre Maire, Julien BONNEMENT



Mesures sanitaires applicables dans l'Oise à partir du samedi 17 octobre

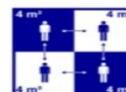
dans tout le département :



Limitation des rassemblements à 6 personnes sur la voie publique



Fermeture des bars à 22h



Limitation de la densité des visiteurs dans tous les lieux où l'on circule
centres commerciaux par exemple
Jauge de 4m²



Protocole sanitaire renforcé dans les restaurants

- 6 clients par table maximum
- 1 mètre entre chaque chaise
- Enregistrement du nom des clients



Interdiction des fêtes privées dans les établissements recevant du public (ERP)



Abaissement de la jauge de participants à des événements dans les ERP à 1000 personnes
(sauf événements festifs et familiaux qui sont interdits)

Prolongation des mesures précédentes



Port du masque obligatoire dans l'espace public dans les communes de plus de 10 000 habitants



Interdiction des buvettes et autres points de restauration debout



Interdiction de la vente à emporter d'alcool de 00h30 à 6h00

Compte rendu « Conseil Municipal du 24 septembre 2020 »

Présents : Mesdames Laetitia LEPHAY, Joëlle BONNEMENT, Carine LESTRAT, Pamela CRAPPIER, Messieurs Jean-François BLANCK, Gauthier BONNEMENT, Mathieu DENIS, Julien THOMAS, Arnaud GLINEUR, Julien BONNEMENT, Didier JEKO, Maximilien DEVISSCHER, Frédéric RAIMBAUX.

Absente représentée : Mme Caroline GINON a donné procuration à Mme Pamela CRAPPIER.

DELIBERATIONS

Renouvellement du Contrat de Mme Marina BOCQUET

Le conseil municipal valide le renouvellement du contrat en augmentant le nombre d'heures suite à la récupération des locaux de l'ancienne école, passant de 2h à 3h30 par semaine. Mme Bocquet a pour mission l'entretien des locaux communaux : mairie et ses annexes, salle des fêtes lors d'évènements communaux.

Renouvellement du contrat avec l'ADICO

Le conseil municipal renouvelle le contrat avec l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités de l'Oise pour l'externalisation et la sauvegarde de nos données informatiques.

Contrat d'entretien pour notre Salle des Fêtes :

Le conseil municipal valide le devis de la société EL-ECOMULTINETT pour 4 passages par an pour le nettoyage en profondeur de la salle des fêtes (toiles de chaleur en hauteur, nettoyage des vitres, cuisine...)

Aménagement d'un trottoir sécurisé « chemin de Ravenel »

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Sarl Labbe pour la création du trottoir sécurisé sur la montée du chemin de Ravenel (trottoir partant de la rue d'Angivillers jusqu'au stop) pour un montant de 10200.00 euros ht. Compte tenu des conditions météo et de la campagne betteravière, les travaux sont programmés au mois de février mars 2021.

Aménagement grillage du stade communal

Les travaux consistent à l'enlèvement du vétuste et dangereux grillage côté route (*environ 100 mètres*) et des lauriers. A la mis en place de grillage rigide avec 2 nouveaux portillons. A la plantation future de petits arbustes sur le devant du talus. Le conseil municipal valide le devis de la Sasu Verleye Bâtiment pour un montant de 7084.00 euros ht. Les travaux sont prévus sur fin 2020 ou début 2021 en fonction des conditions météorologiques.

Enfouissement fourreaux et de chambre de tirage pour la fibre rue du Buseaudon

Le 21 rue du Buseaudon (ancienne gare) ne peut bénéficier de la fibre comme tous les habitants du village car étant isolé. Des travaux d'enfouissement de la ligne électrique et de l'éclairage public sont prévus par la sicae pour supprimer les vieux poteaux en bois jusque l'ancienne gare. La municipalité profite de ces travaux pour enfouir les fourreaux de la fibre ainsi que la pose de chambre de tirage. Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Sarl Labbe pour un montant de 8356.00 euros ht. Les travaux seront effectués avant l'hiver.

Pose de filets anti-pigeons sur l'église communale

Un grand nombre de pigeons trouvent refuge sur le clocher et ses abat-sons. Le maire propose de faire intervenir une entreprise pour la pose de filets / grillage anti-pigeons pour éviter les pigeons et leurs fientes dans le clocher avec tous les risques par la suite.

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Huchez pour un montant de 4754.20 euros ht. Un entretien sur 5 ans est associé à ces travaux. Les travaux sont programmés avant la fin de l'année.

Pose de grillage clôture Mairie et ses annexes

Le conseil municipal souhaite créer un chemin de passage pour les habitants partant de la mairie en passant par l'ancienne école pour rejoindre l'ancien terrain de tennis (et ses aménagements futurs) ainsi que l'allée des soupirs. Les travaux consistent à la pose de grillage rigide partant de la grande rue jusqu'au terrain de tennis, remplacement de l'ancien grillage et pose de grillage rigide entre l'ancienne école et la propriété voisine. Le conseil municipal valide le devis de la Sasu Verleye Bâtiment pour un montant de 4710.00 euros ht.

Maçonnerie Mairie et ses annexes

Le conseil municipal, dans le cadre de la préservation de nos bâtiments public, souhaite effectuer des travaux de jointement sur la mairie face arrière et l'ancienne école face avant droite. Les travaux consistent au dégradage complet des joints de briques et pierres ; au nettoyage haute pression ; à la maçonnerie des pierres endommagées ; au jointement complet des briques et pierres. A ces travaux s'ajoutent l'accès PMR pour notre ancienne école (annexes mairie).

Le Conseil Municipal valide pour les travaux de jointement mairie le devis de l'entreprise Alain CENSIER de Léglantiers pour un montant de 3529.76 euros ; valide pour les travaux de jointement de l'ancienne école le devis de l'entreprise Alain CENSIER pour un montant de 3430.88 euros ; valide pour les travaux d'accès pmr le devis de l'entreprise Alain CENSIER pour un montant de 1180.42 euros. Les travaux débuteront fin octobre 2020 selon les conditions météo.

DIVERS

- Le site internet officiel de la commune sera opérationnel mi-novembre.
- Dans ce flash info, la **1^{ère} fiche pour la mise en place du Conseil des Jeunes de Léglantiers** (les conditions sanitaires ne nous permettent pas de faire une première réunion dans notre salle des fêtes)
- **Commission des fêtes et action sociale** : la commission est en place. Elle est composée d'élus et d'administrés du village. Elle est dirigée par le 3^{ème} Adjoint Mr THOMAS Julien
- **Les vitraux de l'église, 1^{ère} tranche**, sont prêts à être installés. Nous attendons l'intervention du maçon pour réaliser l'opération.
- **La consultation citoyenne** pour notre parc nature aura lieu début 2021, sous forme de questionnaire dans un premier temps et d'une réunion dès que les conditions sanitaires le permettront.

Incivilités

- la Tyrolienne située sur la place communale est prévue pour les enfants jusque 14 ans. Dernièrement, des enfants jeunes et moins jeunes, filles et garçons sont montés tous ensemble en même temps... du coup la Tyrolienne a subit des dégradations. La Tyrolienne est en maintenance.
- Stade communal : un changement de porte et l'installation de l'alarme vont être effectués suite aux dernières dégradations constatées. N'hésitez pas à nous contacter lorsque vous observez des choses anormales à proximité de notre stade. Le 2^{ème} Adjoint Mr DENIS Mathieu est responsable des bâtiments communaux.

Cours de GYM : Monsieur le Maire tient à préciser **une information suite au message diffusé par certaines personnes** dans le village. Les cours de Gym effectués dans notre salle des fêtes le mercredi soir sont en effet interdits par la municipalité depuis la rentrée. Elle n'interdit pas les cours de gym mais la manière dont ceux-ci étaient enseignés. Les cours étaient enseignés de manière non officielle par la monitrice et sans garanties d'assurance pour les personnes. Mr le Maire a proposé en accord avec son Conseil Municipal de donner l'autorisation si les cours étaient proposés sous forme associative ayant son siège à Léglantiers (pour le prêt de la salle des fêtes) et déclarés par la monitrice.

Agenda

Halloween : compte tenu des conditions sanitaires et des restrictions prises à cet effet, le traditionnel défilé d'halloween et sa boum sont annulés pour 2020. Les rassemblements et passages en porte à porte dans le village seront interdits le 31 octobre.

Sapin Noël 2020 : l'opération « je décoore mon Sapin » sera renouvelée cette année. Les bons de réservation seront distribués début novembre. Pensez à réserver.

Colis Noël de nos Aïnés : ils seront disponible début décembre ; une information sera distribuée mi-novembre.

Noël des enfants : la commission des fêtes et action sociale fera parvenir prochainement, l'information pour le déroulement de la distribution par le père Noel, des cadeaux aux enfants de 0-10 ans et de 11-14 ans. Le traditionnel spectacle à la salle des fêtes est annulé pour cette année en raison des conditions sanitaires.

Salle des fêtes : fermeture pour toutes les manifestations jusqu'à nouvel ordre suite à la décision préfectorale. La 1^{ère} Adjointe Mme CRAPPIER Pamela est responsable de la salle des fêtes.

Secrétariat de Mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

- Le lundi et mercredi de 10h à 12h
- Le jeudi de 17h à 19h30
- Mr le Maire reçoit sur rendez-vous. Merci de prendre contact auprès de notre secrétaire de mairie au 03.44.51.81.74 ou **Email** : mairiedeleglantiers@orange.fr

Pour toutes questions, demande de renseignements hors période d'ouverture, privilégier le mail ou laisser un message sur le répondeur téléphonique. Une réponse rapide vous sera donnée.

ECOLE

Rentrée du RPC : mardi 1^{er} septembre, ce sont 267 élèves qui ont franchi les grilles de notre nouveau groupe scolaire pour rejoindre les 11 classes. Le protocole sanitaire a demandé de réorganiser les flux à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment avec la nouvelle directrice du RPC, Mme CAZIER Cyrielle (*ancienne directrice de l'école de Léglantiers*).

L'inauguration du RPC a eu lieu début septembre en présence de nombreuses personnalités. Les invitations ont été réduites par les conditions sanitaires et la visite de l'établissement n'a malheureusement pu être ouverte qu'aux élus. Une visite sera proposée aux habitants dès que les conditions le permettront (*les parents d'élèves ayant déjà tous visités notre RPC*).

Vente de l'ancien mobilier : pour équiper le RPC, le matériel en bon état a été récupéré, et du matériel complémentaire a été acquis. Certains mobiliers et équipements ne trouveront pas leur place dans notre nouvelle structure. Le syndicat a proposé aux enseignants de faire une vente spéciale au profit de la coopérative scolaire. Vente le 6 et 7 novembre 2020 ; horaires à préciser. Voir toutes les dernières informations sur le site : www.sirs-leshirondelles.fr.

Votre Conseil Municipal...

« Prenez soin de vous »